



**EXAMEN : CERTIFICAT APTITUDE PROFESSIONNELLE
SPÉCIALITÉ : Charpentier Bois**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : EP2 – Fabrication d'un ouvrage de charpente

Caisse à outils comprenant :

- Tenue d'atelier avec ses EPI
- Chaussure de sécurité – Masque – Lunette
- Casque anti-bruit
- Double mètre -crayon - Mètre ruban de 5 m – calculatrice
- Compas a verge -craie grasse - cordex - stylos
- Réglet ou règle d'1.5 m - jauge
- Equerre a chapeau et/ou équerre Alsacienne
- 2 Fausses équerres classiques ou alphanumériques
- Marteau de coffreur ou maillet
- Paire de tenaille
- Rabot a main
- Ciseaux ou ébauchoir de 15 – 20 – 30 mm
- Boite d'embouts pour vis cruciforme et tors
- Mèche a bois de 16mm – (30 mm facultatif)
- Serre - joint de longueur 500 mm

Machines électroportatives :

- Visseuse
- Perceuse
- Scie circulaire de 65 mm
- Rallonge
- Multiprise

**À noter que machines devront être aux normes de sécurité.
Le centre d'examen décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol**



**EXAMEN : CERTIFICAT APTITUDE PROFESSIONNELLE
SPÉCIALITÉ : Charpentier Bois**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : EP3 – Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

Caisse à outils comprenant :

- Tenue d'atelier avec ses EPI
- Chaussure de sécurité – Masque – Lunette
- Casque anti-bruit
- Double mètre - crayon - Mètre ruban de 5 m
- Compas a verge - craie grasse - cordex
- Équerre a chapeau et/ou équerre Alsacienne
- 2 Fausses équerres classiques ou alphanumériques
- Marteau de coffreur
- Paire de tenaille
- Rabot à main
- Ciseaux ou ébauchoir de 15 – 20 – 30 mm
- Boite d'embouts pour vis cruciforme et tors
- Serre - joint de longueur 300 mm

Machines tolérées :

- Visseuse

**À noter que machines devront être aux normes de sécurité.
Le centre d'examen décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol**